



Protocole 2013-2015

Evolution des missions de surveillance et de certification de sécurité et de sûreté de la DSAC

Réunion n° 1/3 du GT 1 du 21 novembre 2012 à Farman

Ce groupe s'inscrit dans un ensemble de GT dédiés à la DSAC et à ses missions ; GT 2 missions régaliennes, GT 3 missions supports dans les Délégations, GT 4 organisation territoriale. **Les réunions du GT 4, programmées en toute fin de phase pré-protocolaire, ont vocation à définir une nouvelle répartition territoriale** des services compte tenu des orientations des 3 autres groupes.

Périmètre et « mandat » du GT 1

Le contour est clair et contenu dans le titre du GT. On peut toutefois se demander si la surveillance liée à l'environnement qui, il est vrai, est encore mal définie ne mériterait pas de se voir offrir quelques perspectives d'avenir. L'animateur du GT précise que ce GT, conformément aux directives du Directeur Général, a pour but de faire un état des lieux, dresser des constats, d'identifier les évolutions et de les anticiper.

L'administration a identifié certains facteurs d'évolution qui ont ou auront un impact sur la nature et le volume des missions de la DSAC comme la réglementation européenne ou l'évolution des méthodes imposées par l'EASA. La réduction des ressources humaines et la stagnation « au mieux » du budget ne sont pas non plus les facteurs les moins impactants !!

La présentation de l'administration et le sens de ses réflexions nous semble comme dans le GT 2 « régalien » pousser fortement dans le sens de :

- La concentration des ressources et des compétences.
- Le renforcement de la spécialisation des personnels
- L'intensification des missions liées à l'activité « transport aérien commercial ».
- La simplification du cadre « aviation légère ».
- La « responsabilisation » des usagers et des exploitants.
- Passer de « la surveillance des activités à celle des process »
- Un formalisme accru des procédures internes et des méthodes qui est « le prix à payer pour la reconnaissance ».
- Moins de contrôle systématique mais une surveillance basée sur la confiance (privilégier le « déclaratif »), l'identification des risques et le contrôle à postériori.
- Le redéploiement territorial.

FO a demandé à la DSAC de communiquer clairement sur son véritable projet en matière d'évolution ou d'abandon de missions. FO a également exigé la communication du projet de répartition territoriale envisagé par la DSAC pour ses services. FO a fait remarquer que les réorganisations ont des impacts beaucoup plus lourds de conséquences quand il s'agit de fermer ou relocaliser géographiquement des services que quand il s'agit de changer de bureau ou d'étage à Farman !!

Nous avons bien compris dans le discours que les « petites structures » sont jugées : inefficaces, peu compétentes, difficiles à manager, trop fragiles et trop coûteuses !!! A force d'exemples (pas très clairs !) de dysfonctionnements, l'échelon central semble avoir oublié le volume et la qualité du travail fourni par ces structures ainsi que l'implication et le dévouement des personnels encore et n'en déplaît, au service des usagers !!! Nous avons également bien compris que l'administration envisage de faire réaliser les contrôles de sécurité par des organismes autres que la DSAC !

FO a clairement demandé à ce que la DSAC exprime sans détour sa vision du devenir des missions et des structures mais également de confirmer les objectifs stratégiques au-delà des 3 années d'un protocole. FO défendra les intérêts et les aspirations de tous les personnels ainsi que la notion de service public dont souvent l'importance ne se fait remarquer qu'après sa disparition !!

